

FAQ - Présélections culturelles nationales des Xes Jeux de la Francophonie

Date : Wednesday, 27 August, 2025

Les Jeux de la Francophonie sont une opportunité majeure pour les jeunes artistes francophones de se produire sur une scène internationale. Pour y participer, chaque candidat(e) doit d'abord passer par une phase de présélection nationale, organisée dans son État ou gouvernement. Voici les réponses aux questions les plus fréquentes concernant ce processus.



[1]

1. Qu'est-ce que les présélections culturelles nationales ?

Il s'agit de la première étape pour participer aux concours culturels des Jeux de la Francophonie. Chaque État ou gouvernement membre de l'[Organisation internationale de la Francophonie \(OIF\)](#) [2] organise son propre appel à candidatures afin de sélectionner les artistes/groupes qui représenteront sa délégation lors des Jeux. Cette sélection se fait à l'échelle nationale, selon un calendrier et des modalités spécifiques à chaque État ou gouvernement.

2. Qui peut participer ?

Les concours sont ouverts aux jeunes artistes âgés de 18 à 35 ans.

Les candidats doivent :

- Être ressortissant(e)s d'un [État ou gouvernement membre de l'OIF \[3\]](#) officiellement inscrit aux Jeux.
- Respecter les critères précisés dans la réglementation générale et les règlements spécifiques des concours.

3. Quels sont les concours concernés ?

Pour l'édition 2027 à Erevan, 10 concours culturels sont proposés :

- Chanson
- Création Numérique
- Contes et Conteurs
- Danse de Création
- Jonglerie avec Ballon
- Littérature / Nouvelle
- Peinture
- Photographie
- Sculpture / Installation
- Théâtre

4. Comment se déroule le processus de sélection ?

Le processus général comprend plusieurs étapes :

- Appel à candidatures lancé par les autorités nationales.
- Évaluation et présélection nationale des candidat(e)s (par audition ou dossier artistique).
- Transmission des dossiers retenus par les autorités nationales au Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF).
- Sélection finale par les jurys internationaux, qui établissent la liste des artistes qualifiés pour participer aux Jeux.

5. Quels sont les critères d'évaluation des candidats ?

Chaque concours suit une réglementation générale, complétée par des réglementations spécifiques à chaque discipline.

6. Pourquoi participer ?

Participer aux Jeux de la Francophonie, c'est :

- Se produire devant un jury international reconnu.
- Gagner en visibilité dans l'espace francophone.
- Rejoindre un réseau artistique actif à l'échelle mondiale.
- Accéder à un accompagnement post-Jeux (conseils, formations, soutien technique ou financier).

Ce dispositif peut constituer un tremplin vers une carrière artistique structurée et durable.

7. Comment s'informer et poser sa candidature ?

- Suivez régulièrement les annonces officielles de votre Etat ou gouvernement (ou organisme

désigné).

- Préparez un dossier artistique complet : CV, portfolio, captations, lettre de motivation, etc.
- Respectez les dates limites de dépôt propres à votre État ou gouvernement.

Mots-clés :

- concours culturels Erevan 2027

Source

URL:<https://www.jeux.francophonie.org/en/actualites/faq-preselections-culturelles-nationales-xes-jeux-de-francophonie>